

Morges : la grande rue rendue aux piétons

Autor(en): **Curtat, Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **67 (1995)**

Heft 1

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-129339>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

MORGES : LA GRANDE RUE RENDUE AUX PIÉTONS

RACONTE-MOI

«Si la Grande Rue de Morges est devenue piétonne – relève en substance Sébastien Oesch, architecte et Morgien – c'est par un heureux mélange du hasard et de la volonté. Dans les premiers projets, antérieurs à cette décennie, la Grande Rue était conçue avec de larges trottoirs et une bande centrale goudronnée où la circulation automobile était autorisée quoique restreinte».

Pour garder son titre de «ville où il fait bon vivre» Morges avait décidé, au milieu des années quatre-vingt, de réaliser le complexe Charpentiers-Sud qui réunit grand commerce et grand parking au centre-ville. L'amélioration de la qualité de vie au centre-ville, objectif sans cesse réaffirmé par les élus, impliquait un nouvel aménagement de la Grande Rue. Un préavis municipal déposé en 1989 visait cet objectif mais de façon très partielle puisqu'il posait le principe d'une bande de circulation goudronnée, limitée en largeur à 5,50 m. Dans ce projet les trottoirs, notablement élargis, sont revêtus de bandes de porphyres posées perpendiculairement aux façades. Cette idée a été retenue et mise en pratique.

Le hasard intervenait audébut des années nonante sous une forme inattendue : le prix auquel les travaux étaient adjugés se révélait particulièrement intéressant. En clair le pavage de la partie centrale de la rue ne coûtait pas plus cher que le recours au goudron.

A partir de cet événement fortuit l'idée d'une Grande Rue piétonne va s'imposer progressivement. Les réticences des commerçants – qui seront touchés par la longueur des travaux puis par la crise – et des habitants qui redoutent le bruit des véhicules roulant de nuit sur le pavage retardent un temps son avènement. Pas longtemps puisqu'une motion développée en 1991 devant le Conseil communal en faveur de la Grande Rue piétonne passe haut la main. Peu après la municipalité lance un sondage auprès de 3700 usagers du centre-ville, habitants du centre ou hors centre, commerçants ou visiteurs. Plus de trois personnes sur quatre (75,5%) se déclarent en faveur de la zone piétonne, et plus de la moitié (54,5%) des commerçants approuvent ce projet. L'affaire est entendue au plan politique. Elle passera par quelques aléas administratifs et surtout par un très lourd chantier.

– Mais aujourd'hui, assure Sébastien Oesch – plus personne ne regrette la rue piétonne, y compris les commerçants récalcitrants.

C'est sous la terre

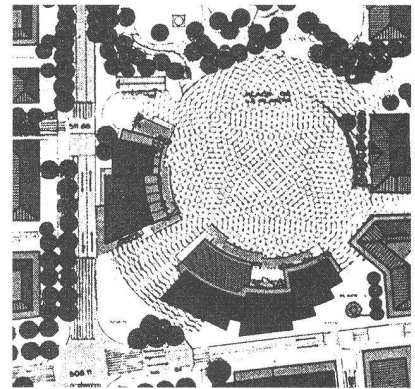
L'inauguration de la Grande Rue piétonne le 16 avril 1993, la mise en service de la Place de l'Hôtel de ville, elle aussi piétonne, à l'automne 1994, sont autant d'échéances bienvenues pour les usagers de cet espace urbain. Devisé à 2 390 000 frs les travaux engagés en quatre étapes ont commencé au début de la décennie – septembre 1990 – et se sont étalés sur quatre années pleines. Le changement des goûts, la reprise de toutes les canalisations par lesquelles circulent l'eau, le gaz, l'électricité, le téléphone, imposaient de défoncer la chaussée dans une première étape, de l'aménager dans une seconde. Techniquement les choses sont compliquées par le fait que les égouts sont très près de la surface. La proximité de l'eau à faible profondeur a compliqué aussi le logement souterrain de deux transformateurs de la CVE sur la tracé de la rue. Moins technique et plus politique la question du placement des fontaines a passionné également l'opinion : fallait-il les laisser sur le bord de la rue ou les mettre au centre de la chaussée ? Les dispositions prises au départ ont prévalu et les fontaines sont restées sur le côté de la rue. Autre question d'intérêt public : fallait-il un ou des arbres ? Un débat passionné a opposé plusieurs conceptions dont celles de l'architecte mandaté, G. de Freudenreich, et un seul arbre, au milieu de la rue, a survécu à cette discussion. Un autre débat passionné allait être lancé à propos des essais d'éclairage public. Les réactions qui accompagnèrent la première proposition dirent assez que l'utilisateur de la Grande Rue voulait autre chose. Avec une formule qui permet l'éclairage des monuments historiques mais aussi de la rue jusqu'à la corniche du premier étage il semble satisfait. A travers cette courte histoire on voit que le projet de la Grande Rue piétonne est resté tout au long des travaux, un sujet hautement sensible pour les Morgiens. La création d'une commission consultative de 11 membres recrutés par la Municipalité dans tous les milieux intéressés : habitants, commerçants, usagers répond à cette sensibilité de l'opinion. Par ce relais, par celui des élus, la population a été largement informée de l'évolution des travaux et de l'allure que prendrait «sa» Grande Rue une fois les travaux terminés. – On a rencontré régulièrement l'architecte, émis des vœux, transmis les informations autour de nous, explique S. Oesch qui en était membre. Je crois que la commission consultative est une procédure tout à fait valable dans ce contexte. R.C.



Le projet de la Grande Rue dessiné par son architecte, Gabriel de Freudenreich

Il était une fois une place. Il y a longtemps, ce n'était qu'un lieu-dit, devant les murailles, où l'on s'était ardemment battu pour défendre et libérer le pays : c'était en 1475, le 13 novembre, jour mémorable de la bataille de la Planta, quand les Sédunois, appuyés par les patriotes fribourgeois et bernois, avaient défait les armées du Savoyard. Au siècle passé, après que l'on eut démantibulé les murs de la cité par mesure de salubrité, conscients du fait qu'ils devenaient dérisoires militairement parlant, mais inconscients sans doute de leur valeur historique, la Municipalité de Sion et l'Etat du Valais signaient un accord pour la création de la Planta, le 15 juin 1850.

Depuis ce temps-là, la place vécut heureuse et eut beaucoup de joies. Elle connut les grands rassemblements, les parades militaires, parce que les militaires aiment bien parader, les fêtes, les foires au bétail. Elle fut terrain de football, place du cirque, entre autres, jusqu'à l'époque, assez récente ma foi, où elle se laissa complètement envahir par les voitures qui l'utilisaient comme parking.



La place ronde issue du concours 1970-1975

Ce fut «le début de la fin» de cette époque heureuse. Elle perdit en outre ses atouts les plus précieux, les deux hôtels qui occupaient, avec leurs belles terrasses ombragées par des platanes, ses flancs sud et ouest. De vivante qu'elle était, elle devint une sorte de corps mort dont on ne savait plus trop que faire. On avait même perdu l'envie de l'utiliser, sauf à de trop rares occasions.

Et c'est alors que l'on crut qu'un concours arrangerait tout. Un vaste concours d'idées, national, avec un programme très ambitieux. «Quelle drôle d'idée, se dit-elle, de mobiliser tant de gens, tant d'énergie pour si peu de chose. A quoi serviront tous ces beaux dessins ? Sans dessein, à quoi servent en effet les dessins ?» Le propos équivoque, tout en l'amusant, était pour elle révélateur de l'alibi que représente en général cette démarche des édiles qui consiste à entreprendre de vastes études, quand la solution, vraiment simple, est à la portée d'une seule volonté de l'autorité.

Toujours est-il que ce fameux concours déboucha sur un dessin de place ronde qui n'avait absolument rien à voir avec la configuration de la ville, avec la morphologie urbaine, comme disent les spécialistes. C'était un peu comme si l'on avait voulu nier une réalité évidente et insérer un cercle dans une trame à bandes se croisant à angle droit. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ça se voyait. Dire que ça s'intégrait, c'était autre chose. Mais, déjà à l'épo-